

8 avril 1939

Monsieur Paul de Meuron, Musée de la Ville de Neuchâtel,  
Neuchâtel

Monsieur,

En vous remerciant de l'accueil si bienveillant que récemment vous avez bien voulu faire au directeur de notre musée, nous nous permettons de confirmer et spécifier aujourd'hui l'invitation adressée au Musée de Neuchâtel de collaborer à l'exposition des beaux-arts qui aura lieu comme partie intégrante de l'Exposition Nationale Suisse de cette année, dans les salles du Kunsthaus de Zurich.

L'organisation de cette exposition des beaux-arts a été confiée par la direction de l'Exposition Nationale à la Société des Beaux-Arts de Zurich, qui dispose d'un bâtiment solide, protégé contre les risques qui menacent les constructions provisoires, et d'une expérience acquise et éprouvée pendant plus de trente ans qu'elle fait des expositions d'art ancien et moderne. L'exposition est placée sous le patronage direct de monsieur le président de la Confédération, monsieur Etter, qui en a approuvé le plan et prend un intérêt personnel à sa réalisation. Elle se composera de deux parties, dont la première "Die Grundlagen", "Les bases", comprendra des oeuvres datant des temps de l'occupation romaine du territoire aujourd'hui suisse, du moyen âge et des époques plus récentes, jusqu'à la grande guerre d'il y a vingt ans, tandis que la seconde "Die Gegenwart", "L'art de nos jours", sera consacrée aux artistes suisses travaillant aujourd'hui en Suisse et à l'étranger.

Pour chacune des deux sections est prévue une durée d'environ dix semaines, de la seconde moitié du mois de mai jusqu'à fin juillet pour la première, et du milieu du mois d'août jusqu'à fin octobre pour la seconde. En ce moment-ci, c'est la première section qui nous occupe, et c'est à elle que nous vous prions aujourd'hui d'accorder le concours du Musée de Neuchâtel.